

Lycée polyvalent Pierre Emile Martin

1 avenue de Gionne – 18000 BOURGES

Tél: 02 58 40 00 50

INSCRIPTION DES <u>NOUVEAUX</u> ELEVES AU LYCEE PIERRE EMILE MARTIN A LA RENTREE 2025

Votre enfant est admis en <u>2^{nde} générale et technologique</u> au lycée Pierre Emile MARTIN, vous êtes en possession d'une notification d'affectation téléchargée d'Educonnect ou remise par votre établissement d'origine.

Vous trouverez ci-dessous, les informations nécessaires pour valider son inscription administrative. **Tous les** documents d'inscription complétés et accompagnés des pièces demandées devront être apportés lors de nos journées d'inscription <u>le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1^{er} juillet de 9h à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h.</u>

- 1ère étape: Effectuer votre pré-inscription sur le site de télé-inscription à partir de votre compte educonnect rubrique scolarité services onglet mes services puis inscription en ligne du vendredi 27 juin 15h jusqu'au mercredi 2 juillet 19h pour les élèves de l'académie et scolarisés dans un établissement public.
- **2**^{ème} **étape** : Documents à télécharger, à imprimer et à apporter complétés (Fichier joint)
- 3^{ème} étape obligatoire : Effectuer l'inscription au lycée le lundi 30 juin de 13h à 18h ou le mardi 1er juillet de 9h à 12h30 ou le mercredi 2 juillet de 8h30 à 19h pour tous les élèves, remettre les documents suivants :
- 1. La notification d'affectation téléchargée d'Educonnect ou remise par votre établissement d'origine
- 2. 2 photos d'identité avec le nom et le prénom au dos
- 3. Attestation d'assurance scolaire (si elle est déjà en votre possession)
- 4. Autorisation de sortie pour les élèves mineurs (document téléchargé et complété par vos soins)
- 5. Adhésion facultative à l'association sportive (chèque de 20 euros à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Pierre Emile Martin)
- 6. Adhésion facultative à la MDL (chèque de 5 euros à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Pierre Emile Martin)
- 7. Fiche de renseignements (document téléchargé à imprimer et à renseigner par vos soins)
- 8. Photocopie du livret de famille
- 9. Photocopie de la pièce d'identité de l'élève ou du titre de séjour pour les étrangers
- 10. Photocopie de l'extrait du jugement concernant la garde de l'enfant, en cas de séparation ou de divorce
- 11. Autorisations signées (document téléchargé et complété par vos soins)
- 12. Les copies des 3 derniers bulletins scolaires
- 13. Fiche de choix définitif des enseignements optionnels (document téléchargé et complété par vos soins)
- 14. Coupon réponse « examen automatique du droit à la bourse » (document téléchargé et complété par vos soins)
- 15. 1 chèque de 50 € à l'ordre du lycée Pierre Emile Martin pour les élèves demi-pensionnaires, pour créditer la carte du self (inscrire le nom de l'élève au dos)
- 16. Pour les élèves internes, autorisation de prélèvement automatique (document téléchargé et complété par vos soins)
- 17. 1 Relevé d'Identité Bancaire (indiquer le nom de l'élève au dos)
- 18. Fiche d'urgence (document téléchargé et complété par vos soins)
- 19. Photocopie des pages concernant la vaccination à jour du carnet de santé

Document mis à votre disposition en ligne sur notre site internet pour votre information ; il est inutile de l'imprimer, il vous sera remis le jour de l'inscription :

- Planning des dates de rentrée des élèves

Documents mis à votre disposition en ligne sur notre site internet pour votre information :

- Règlement intérieur
- Note relative au numérique dans l'établissement (wifi, manuels numériques, aide de la région)
- Flyer présentation option IA Intelligence artificielle
- Note sur l'hébergement
- Plaquette de présentation de la Maison Des Lycéens (MDL)

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Elles vous seront données à la rentrée par chaque professeur. Prévoir le minimum (de quoi écrire, des feuilles A4 simples et doubles, un cahier de brouillon).